

EARL de l'Évinais à Plancoët (22)

Le pâturage au cœur du système économe

Avoir un résultat économique satisfaisant n'est pas incompatible avec un niveau d'étable faible. Témoignage d'un éleveur de Normandes à la tête d'un atelier extensif sur la surface et les animaux.



Le pâturage est au centre de toutes les attentions. Les prairies sont divisées en paddocks d'un hectare et implantées avec un mélange de ray-grass, fétuque et trèfle blanc.

Si Dominique Rebillard a choisi de s'orienter vers un système très herbager, c'est avant tout pour des raisons économiques et de choix stratégiques. "S'il est meilleur pour l'environnement, c'est tant mieux, mais ce n'est pas ce qui a motivé mon choix", affirme-t-il. En 1992, lorsqu'il s'installe sur l'exploitation familiale, l'assolement comprenait 12 ha de céréales. Pour pouvoir travailler seul sur son exploitation après le départ en retraite de sa mère, il a souhaité réduire les pointes de travail liées aux cultures. La surface de maïs ensilage a été ramenée à 15 ha et les cultures de vente ont été supprimées au profit des prairies de ray-grass, fétuque et trèfle blanc. "C'est aussi le trèfle qui m'a fait arriver à ce système. Au départ, je voulais

économiser de l'azote, mais j'ai augmenté la surface de pâturage pour allonger les rotations sur 30 jours car c'est comme ça que le trèfle est le mieux valorisé". Pour assurer un revenu avec cette exploitation spécialisée, la valorisation maximale du pâturage est devenue un enjeu stratégique. En outre, les moyens de production y sont parfaitement adaptés : "ici, 54 des 56 ha de la SAU sont accessibles aux vaches laitières et les sols sont portants. Ça me permet de sortir mes animaux toute l'année, même en

plein hiver, au moins pour curer et pailler le bâtiment. C'est aussi mieux pour la détection des chaleurs".

Complémentarité

Avec un rendement d'au moins 6,5 t, un hectare d'herbe coûte 80 euros en moyenne et en intégrant la récolte de foin. Pour un rendement moyen de 13 t/ha, le coût de production du maïs avoisine les 450 euros/ha. Dominique Rebillard n'a pas envisagé d'arrêter cette

culture pour plusieurs raisons : "Dès que l'on va chercher à récolter de l'herbe, on va pénaliser son coût de production. Le maïs est le fourrage stocké le moins cher", et la complémentarité de l'herbe et du maïs est réelle, tant au niveau de la ration qu'à celui de l'assolement. "Avec l'effet pâture en précédent du maïs, les rendements sont corrects sans fertilisation et avec moins de traitements, même sur les parcelles le plus séchantes. D'autre part, le maïs permet de bien entretenir et refaire les prairies".

Le niveau d'étable, 5 500 l (avec un TB de 42 et un TP de 34,9), est faible du fait de la race Normande et du système relativement extensif. Ce dernier influence les performances de reproduction. Le taux de réussite en première IA est de 63 %, pour un IVV de 379j, "avec un niveau d'étable aussi faible, je ne peux pas me permettre d'avoir des résultats de reproduction médiocres", relativise Dominique Rebillard. L'inconvénient, c'est qu'il faut plus de vaches. En effet, elles sont 65 laitières pour produire un quota de 300 000 l. Cela correspond certes, à un meilleur produit viande, mais implique d'être plus pénalisé par



Dominique Rebillard travaille avec des chiens de troupeau pour gagner en temps de travail : "sans eux, je n'aurais pas choisi ce système".

Je sors mes animaux toute l'année

les contraintes environnementales et administratives, de passer plus de temps en salle de traite et impose d'avoir des installations adaptées. Il faut aussi plus de nourriture, en dépit de quoi le coût alimentaire sur l'exploitation reste raisonnable. Autour de 70 euros / 1 000 l.

Fermeture du silo

En hiver, les vaches consomment 16 kg de maïs et 3 kg de correcteur par jour. Le reste de l'année, l'éleveur ajuste les quantités de maïs et de correcteur distribuées en fonction de l'herbe pâturée et sur la base de cette ration hivernale. Fin octobre, 20 ha de prairies étaient accessibles au troupeau qui changeait tous les jours de paddock. L'herbe représentait encore un tiers de la ration et un kilo de correcteur était donc mis à l'auge. En moyenne sur les dernières années, le silo de maïs reste fermé du 15 avril au 15 août. Cette année, les rendements en herbe ont été exceptionnellement faibles, "j'ai dû

acheter du maïs. Pour autant, ce n'est pas une année comme celle-ci qui remettra mon système en cause". Pour l'avenir, Dominique Rebillard a étudié l'incidence des nouvelles grilles de paiement du lait, en simulant l'effet d'un regroupement des vélages sur son atelier. En intégrant le coût de la ration, le coefficient de saisonnalité et la productivité des vaches, "la simulation indique qu'il sera plus intéressant de grouper mes vélages entre janvier et juillet. Pour y arriver, je me réserve la possibilité d'ouvrir un peu plus tôt le silo pour compenser la baisse de valeur de l'herbe en été. Mais pas question de distribuer des concentrés autres que le correcteur".

Des contreparties

La marge brute de ce système correspond à 1,5 fois celle de l'exploitation laitière moyenne et l'EBE avant main-d'œuvre atteint les 300 euros/1 000 l, et "l'écart avec les systèmes plus classiques s'am-

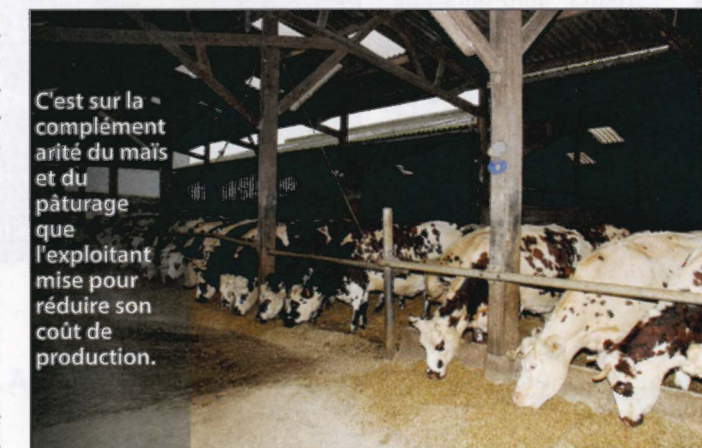
plifie lorsque le prix du lait est faible", confirme l'éleveur. La gestion du pâturage doit être rigoureuse pour préserver la qualité des prairies sur la saison. "Je fais attention à bien sortir des enclos avec une hauteur d'herbe entre 4,5 et 5cm, mais il faut accepter que la production fasse un peu de yoyo. Je coupe également les refus pour maîtriser la pression des rumex".



Dominique Rebillard éleveur à Plancoët

ment restreintes même s'il y a un peu plus de foin à faire. En revanche, pour le travail d'astreinte, "le temps que je ne passe pas dans les bâtiments, je le passe sur les prairies". Dans son nouveau système, Dominique Rebillard ne travaille pas forcément plus ou moins. Il travaille différemment et assume ses choix, "car travailler comme cela me convient mieux".

Ronan Lombard



C'est sur la complémentarité du maïs et du pâturage que l'exploitant mise pour réduire son coût de production.

JOSKIN
Invitation Portes Ouvertes
1-2-3 Décembre

JOSKIN BOURGES
 21, Le César
 F-18570 Le Subdrey

Auteroute A71
 Sortie 7
 Accès fléché

22 LEROUX (S'-Caradec)	02 96 25 02 63	22 ALEXANDRE (Loguivy)	02 96 46 68 90	35 CLOUARD (Vitré)	02 99 74 12 70
29 LEROUX (Carhaix Plouguen)	02 98 99 15 12	22 ALEXANDRE (Plouisy)	02 96 40 19 60	29 ODIC (Landivisiau)	02 98 24 70 50
35 CBM (Pacé)	02 99 60 61 92	22 ALEXANDRE (Coetmieux)	02 96 51 52 53	56 ODIC (Malguenac-Pontivy)	02 97 27 34 51
				56 LABBÉ ROTIEL (Aujan)	02 97 93 45 08